

Annexes

Annexe A : Mesure, évaluation et transmission de renseignements sur le progrès et le rendement des élèves

Introduction

La mesure est un processus continu qui fait partie intégrale du cycle d'enseignement et d'apprentissage. Par mesure on entend le processus systématique consistant à recueillir de l'information sur ce que l'élève connaît, sur ce qu'il peut accomplir et sur ce qu'il apprend à faire. Les enseignants se servent de cette information pour :

- décrire l'apprentissage et la performance de l'élève;
- lui donner des commentaires précis et suivis sur son rendement;
- planifier d'autres expériences d'enseignement et d'apprentissage;
- réévaluer et établir des objectifs d'apprentissage;
- planifier, s'il y a lieu, des moyens supplémentaires d'intervention en matière d'évaluation diagnostique et de soutien.

Par évaluation on entend le processus qui consiste à porter un jugement sur l'information recueillie par l'entremise des instruments de mesure et à tenir compte de ce jugement pour prendre des décisions relatives à l'apprentissage de l'élève. On évalue la qualité et le mérite de la réponse, du produit et de la performance de l'élève en fonction de critères prédéterminés.

On encourage les enseignants à utiliser une variété d'expériences d'apprentissage, de méthodes et d'instruments de mesure et d'évaluation valides, fiables et équitables envers les élèves, et aussi à tenir compte des facteurs suivants dans leur enseignement : les

différentes manières d'apprendre, les antécédents et les besoins spéciaux des élèves, l'utilisation maximale du temps d'apprentissage actif, et la nécessité de rendre l'apprentissage plus significatif.

Étant donné qu'il faut stimuler la participation aux activités physiques en éducation physique, on encourage les enseignants à se servir d'une variété de stratégies d'évaluation qui favorisent la participation active (p. ex. pratiques authentiques d'évaluation, grilles d'observation, évaluations par les pairs) pour évaluer différentes activités relatives au mouvement (p. ex. les jeux ou les sports, les formes d'activité physique pratiquées hors du milieu habituel ainsi que les activités gymniques et rythmiques et les activités de conditionnement physique). En éducation à la santé, il faut mettre l'accent sur le développement d'habiletés relatives à la gestion personnelle et aux relations humaines, ce qui inclut les habiletés de prise de décisions, de résolution de problèmes et les habiletés interpersonnelles pour que les jeunes adoptent des habitudes de vie sécuritaires et saines. On encourage les enseignants à se servir d'une gamme de stratégies qui favorisent l'interaction (p. ex. discussions, portfolios, projets de groupe, jeux de rôle, entrevues) pour aborder des sujets et des questions se rapportant à la santé (p. ex. nutrition équilibrée, prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie, prévention de la violence).

La mesure et l'évaluation nécessitent une planification minutieuse pour que les attentes et les critères relatifs à la performance soient

définis avant que l'élève ne commence des expériences d'apprentissage. Les enseignants et les élèves en bénéficieront tous. Les enseignants seront alors en mesure de faire des interventions pédagogiques précises et d'utiliser le temps de manière efficace tandis que les élèves verront mieux ce qu'ils doivent apprendre. De plus, l'apprentissage est plus significatif et pertinent si les élèves participent à l'élaboration des attentes et des critères.

Le plan du Cadre facilite la mesure et l'évaluation des connaissances (domaine cognitif), des habiletés (domaines psychomoteur et psychosocial) et des attitudes (domaine affectif). Le Cadre agence les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève en deux ordres : ceux qui relèvent des connaissances et ceux qui ressortent des habiletés. Les attitudes, elles, sont associées à des indicateurs d'attitudes tels qu'ils ont été énoncés pour chaque résultat d'apprentissage général. Les indicateurs d'attitudes servent à guider les enseignants pour la rédaction des commentaires anecdotiques des bulletins des élèves.

Lignes directrices en matière de planification

1. Révision des méthodes de mesure

On encourage les écoles, les divisions et les districts scolaires à revoir les politiques et les méthodes de mesure et d'évaluation ou à en établir d'autres afin de respecter le nouveau programme intégrant l'éducation physique et l'éducation à la santé. Il faut prendre en considération certaines questions se rapportant à la mesure, à l'évaluation et à la transmission de renseignements sur le progrès et le rendement des élèves quand on utilise une approche intégrée, notamment :

- La mesure, l'évaluation et la transmission de renseignements relatives à l'éducation physique et à

l'éducation à la santé seront-elles présentées ensemble ou séparément au niveau de la jeune enfance? Du cycle intermédiaire? Du secondaire?

- Si une seule note sert à évaluer les deux matières, quelle partie de la note reflétera le contenu relatif à l'éducation physique? le contenu relatif à l'éducation à la santé?
- Comment les enseignants responsables de l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé planifieront-ils des modules intégrés ou des projets? Qui sera responsable d'attribuer les notes et de transmettre les renseignements sur le progrès et le rendement des élèves?
- Quel type de notes ou de note finale sera donné (p. ex. lettre, nombre, pourcentage) au niveau de la jeune enfance? Du cycle intermédiaire? Du secondaire?

2. Stratégies de planification des méthodes de mesure

Les étapes suivantes ont pour but d'aider les enseignants à élaborer des méthodes de mesure et d'évaluation pour les cours d'éducation physique et d'éducation à la santé :

- Déterminer ce que les élèves sont censés savoir, accomplir et estimer (c.-à-d. choisir un résultat d'apprentissage spécifique, un ensemble de résultats ou des indicateurs d'attitudes qu'on évaluera);
- Déterminer la performance attendue ou le produit désiré ainsi que leurs éléments (c.-à-d. définir les caractéristiques clés);
- Indiquer les critères ou les indicateurs de rendement qui permettront de déterminer si l'élève a atteint ou n'a pas atteint les objectifs d'apprentissage spécifiques (c.-à-d. comment savoir si l'élève a atteint les résultats escomptés);
- Choisir une méthode ou un instrument d'évaluation afin de recueillir les renseignements portant sur les résultats d'apprentissage spécifiques (p. ex. évaluation de la performance, mesure authentique, fiches anecdotiques, grilles

- d'observation, échelles d'appréciation, grilles d'évaluation);
- Choisir une expérience d'apprentissage appropriée permettant d'observer et de mesurer le rendement (p. ex. exercices, jeux, journaux des élèves, portfolios, projets de recherche);
- Décider qui évaluera la performance (p. ex. les enseignants, les collègues, les élèves);
- Décider des stratégies de mise en œuvre en tenant compte des facteurs pertinents (p. ex. le temps requis pour faire les activités d'apprentissage, l'organisation de la classe, la méthode de documentation);
- Décider comment cette information sera utilisée (c.-à-d. évaluation formative, sommative ou diagnostique) et qui sera le public cible (c.-à-d. l'élève, l'enseignant, le parent, l'administrateur, le public);

3. Mesure des résultats d'apprentissage se rapportant aux connaissances

La nature expérientielle des cours d'éducation physique et d'éducation à la santé permet d'évaluer ensemble les aptitudes cognitives et psychomotrices ou psychosociales plutôt que séparément. En utilisant des grilles d'évaluation et des stratégies de mesure authentique ou des tests de performance bien conçus, il est possible de faire des progrès relatifs à plusieurs résultats d'apprentissage en accomplissant une seule tâche. Par exemple, en éducation physique, les enseignants peuvent observer des élèves alors qu'ils sont en situation de jeu ou qu'ils font du canoë et déterminer ainsi leur utilisation fonctionnelle des habiletés et des concepts moteurs. Dans le cas des cours d'éducation à la santé, les élèves peuvent apprendre à utiliser, de manière fonctionnelle, les habiletés de résolution de conflits en faisant diverses activités de jeux de rôle comme les sketches ou en faisant des présentations vidéo.

En éducation physique, la mesure et l'évaluation des résultats d'apprentissage se rapportant aux connaissances ne doivent pas nécessairement réduire le temps consacré à l'activité physique. Dans la mesure du possible, les enseignants devraient choisir des tâches évaluatives actives, pertinentes et rationnelles qui sont faciles à gérer, qui demandent peu de temps et qui sont axées sur l'apprentissage. Le défi pour les enseignants, c'est donc de faire des évaluations de meilleure qualité plutôt que d'en faire beaucoup dépourvues d'objectifs. En ce qui a trait aux résultats d'apprentissage axés sur l'éducation à la santé, on doit mettre l'accent sur l'utilisation active et interactive des expériences d'apprentissage, afin de développer des habiletés de gestion personnelle et de relations humaines. Les tests écrits conventionnels ne sont qu'une manière parmi tant d'autres d'évaluer les connaissances portant sur la santé. L'usage de diverses méthodes de mesure (p. ex. portfolios, affiches, présentations orales et audiovisuelles, débats, entrevues, bases de données) aide à bien mesurer le rendement de l'élève.

4. Évaluation des résultats d'apprentissage associés aux habiletés

A. Habiletés psychomotrices :

On s'attend à ce que les élèves fassent des progrès et fassent preuve d'une aptitude suffisante au niveau des habiletés motrices fondamentales et qu'ils mettent ces habiletés en pratique lorsqu'ils font diverses activités physiques, à chaque niveau scolaire. On met l'accent sur l'acquisition des composantes des habiletés motrices fondamentales et sur l'utilisation fonctionnelle de ces habiletés ou de celles qui sont propres aux activités réalisées en classe. L'utilisation d'une approche fonctionnelle et appropriée dans l'enseignement et dans l'évaluation de la motricité permet de faire ressortir

l'importance de l'application pratique et pertinente des habiletés relatives aux connaissances et à la motricité fondamentale aux dépens de la mise à l'essai de techniques relatives à des sports spécifiques.

Le rendement escompté relativement à l'utilisation fonctionnelle d'une habileté dépendra du but de l'activité physique (p. ex. la participation, le développement d'habiletés, la condition physique et le niveau de défi). Les enseignants devraient choisir les méthodes et les instruments de mesure en tenant compte des différents niveaux d'habileté des élèves ainsi que de leur condition médicale, de leurs habitudes sociales et de leurs coutumes diverses. Certains élèves ont besoin de plus de temps, de modifications ou d'adaptations, afin d'atteindre certains résultats d'apprentissage spécifiques.

B. Habiletés psychosociales :

Lorsqu'on mesure et évalue les habiletés se rapportant à des processus généraux ou des comportements associés aux résultats d'apprentissage en *Gestion personnelle et relations humaines*, on devrait mettre l'accent sur la mise en œuvre et l'utilisation fonctionnelle des connaissances ou des habiletés. Par exemple, si on évalue un élève d'après des résultats d'apprentissage spécifiques portant sur le franc-jeu (p. ex. ne pas tricher, ne pas frapper l'adversaire, suivre les règlements), il est alors important que l'élève démontre ces comportements lorsqu'il participe aux activités spécifiques de la classe. De plus, si on évalue les élèves sur la mise en œuvre du processus de prise de décisions portant sur l'usage du tabac, ce qui est important, c'est de mesurer la manière dont l'élève participe à la prise de décisions et utilise le processus de prise de décisions par rapport à l'usage du tabac plutôt que le résultat recherché : ne pas fumer. Dans les deux exemples, on devrait utiliser des

grilles d'évaluation claires pour déterminer le rendement escompté.

5. Évaluation des attitudes et des valeurs

Puisqu'il est difficile de mesurer les attitudes et les valeurs, elles ont été abordées dans le Cadre par l'entremise des indicateurs d'attitudes. Ceux-ci servent de guide pour l'enseignement, l'apprentissage, la mesure et les commentaires anecdotiques, à tous les niveaux scolaires. On doit transmettre indépendamment des notes les commentaires relatifs aux comportements associés aux indicateurs d'attitudes ou aux problèmes de discipline qui font état de l'ensemble des attitudes ou des valeurs.

Transmission de renseignements sur le progrès et le rendement des élèves

1. Exigences provinciales quant à la communication des notes de l'élève :

Les notes finales qui reflètent le progrès et le niveau de réussite de l'élève doivent être en pourcentage dans toutes les matières pour chaque année d'études de la 6^e année au secondaire 4.

2. Composantes des notes ou de la note finale :

Les notes devraient inclure des éléments tels que les renseignements relatifs au progrès et à la réussite scolaires de l'élève dans le domaine des résultats d'apprentissage spécifiques. Les renseignements concernant la ponctualité, la présence en classe, le comportement vestimentaire et les attitudes devraient figurer à part.

En ce qui concerne l'éducation physique et l'éducation à la santé, les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève axés sur les

habiletés psychomotrices ou psychosociales peuvent entraîner une certaine confusion lors de la communication des notes de l'élève. Les enseignants peuvent se demander s'ils doivent tenir compte du comportement dans l'attribution des notes ou dans les commentaires anecdotiques ou dans les grilles d'observation. En règle générale, on peut tenir compte du comportement dans la note lorsque le comportement :

- fait partie intégrale du résultat d'apprentissage spécifique;
- est observable et mesurable;
- est utilisé pour décrire la performance de l'élève.

Par exemple, la participation ferait partie de la note pour les activités relatives à l'éducation physique et l'éducation à la santé. La participation serait un des indicateurs de performance dans une grille d'évaluation qui servirait à déterminer le progrès de l'élève et sa performance dans l'acquisition des habiletés relatives à chaque résultat d'apprentissage général en éducation physique et en éducation à la santé.

3. Commentaires anecdotiques

L'enseignant devrait faire des commentaires anecdotiques et se servir de grilles d'observation lorsque le comportement reflète l'attitude générale ou la conduite associées aux indicateurs d'attitudes tels qu'ils ont été énoncés pour chaque résultat d'apprentissage général en éducation physique et en éducation à la santé. Les commentaires se rapportent aussi au comportement, à la ponctualité, à l'assiduité et aux habitudes de travail. Par exemple, l'indicateur d'attitudes, *manifester le désir de jouer franc-jeu et de travailler en collaboration avec les autres*, relatif au résultats d'apprentissage général en **Gestion personnelle et relations humaines** reflète l'impression ou l'attitude générale de l'élève lorsqu'il doit collaborer ou coopérer avec les autres. Plutôt que de

donner une note en pourcentage, l'enseignant transmettrait des renseignements relatifs au comportement de l'élève lorsqu'il travaille en collaboration avec les autres dans les activités de groupe en faisant des commentaires anecdotiques ou en utilisant une grille d'observation.

4. Pondération des notes

L'école et l'enseignant sont responsables de calculer la note finale en appliquant les pondérations prédéterminées aux notes et aux résultats obtenus. Les recherches actuelles démontrent qu'une approche centrée sur l'acquisition d'habiletés plutôt que sur l'acquisition de connaissances contribue de façon essentielle à l'utilisation et à l'application efficaces de l'apprentissage. Par conséquent, les habiletés auraient une pondération plus importante que les connaissances.

5. Évaluation de la condition physique

Les évaluations portant sur la condition physique ne devraient pas commencer avant la 4^e année. L'évaluation de la condition physique, une composante du programme, met l'accent sur le fait qu'il faut intéresser les élèves à l'activité physique et à la participation active, et les amener à développer des habitudes de gestion de la condition physique. Par exemple, en ce qui a trait aux résultats d'apprentissage liés à la gestion de la condition physique, la cible devrait être la participation quotidienne à l'activité physique et la mise en œuvre des habiletés de gestion de la condition physique afin d'atteindre des objectifs personnels de condition physique. L'accent n'est pas sur le résultat comme ce serait le cas s'il fallait réaliser un certain nombre de pompes d'après une norme de référence régulière.

Lorsque l'enseignant soumet les élèves à des évaluations de leur

condition physique, ils doivent mettre l'accent sur le progrès de l'élève, créer une atmosphère d'évaluation positive, enseigner les mesures de sécurité, encourager l'auto-évaluation, faire des observations et favoriser l'effort. Les résultats ou les points relatifs aux tests de la condition physique ne doivent pas être inclus dans la note finale. Les résultats qui se rapportent à la condition physique doivent être communiqués aux élèves et aux parents indépendamment de la note finale qui figure en pourcentage.

6. Résultats d'apprentissage délicats

Il incombe aux autorités locales de prendre des décisions en ce qui a trait à l'enseignement, à l'apprentissage, à la mesure, à l'évaluation et à la transmission des renseignements portant sur des résultats d'apprentissage délicats en se servant de la planification élaborée par les divisions et les districts scolaires.

7. Résultats d'apprentissage intégrés

On encourage l'intégration dans un domaine (c.-à-d. d'un résultat d'apprentissage général à l'autre), entre les domaines (p. ex. entre les cours d'éducation physique et d'éducation à la santé et le cours de sciences de la nature) et à l'extérieur des domaines (p. ex. projet de recherche qui regroupe les contenus et les processus généraux relatifs aux habiletés de toutes les matières). La collaboration et la planification d'équipe devraient aider les enseignants à prendre les décisions relatives à l'enseignement, à l'apprentissage, à la mesure, à l'évaluation, et à la transmission des renseignements portant sur les résultats d'apprentissage intégrés.

8. Transmission de renseignements dans le cas des élèves ayant des besoins spéciaux

Lorsqu'on planifie les méthodes de transmission des renseignements sur le progrès et le rendement des élèves ayant une déficience cognitive, il faut se rapporter au document : *Pour l'intégration : manuel concernant la programmation individualisée au secondaire — Document pour les écoles secondaires* (1996) et *Plan éducatif personnalisé — Guide d'élaboration et de mise en oeuvre d'un PEP (de la maternelle au secondaire 4)* (1999).

Lors de la planification relative aux élèves ayant des handicaps physiques, consultez les sections *Élèves ayant des besoins spéciaux* et *Élèves ayant des problèmes médicaux* du Cadre.

Annexe B : Liens curriculaires

Il est essentiel d'établir des liens curriculaires, de faire une préparation et une planification efficaces pour mettre en place une programmation en éducation physique et en éducation à la santé au niveau de l'école. L'enseignement interdisciplinaire peut, grâce à des moyens de communication et à une planification efficaces, contribuer au bon fonctionnement du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé, et aux services qui s'y rattachent. Il peut aussi faciliter l'apprentissage de l'élève, et permettre une meilleure utilisation du temps de classe. (Voir *Liens curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe*, 1997, pour plus de renseignements).

Il faut tenir compte de trois types de liens curriculaires pour l'intégration du curriculum : à l'intérieur de la matière, entre plusieurs matières ou au-delà des matières. On encourage les enseignants à faire des liens entre les différents résultats d'apprentissage généraux **à l'intérieur** du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé. Par exemple, il serait possible d'enseigner ensemble les résultats d'apprentissage de l'élève sur la *Sécurité* et sur la *Motricité*.

Faire un lien curriculaire **entre** plusieurs matières signifie utiliser les connaissances et les habiletés interconnectées de plusieurs matières pour étudier un thème central, un enjeu, une expérience ou un sujet. Pour d'autres exemples, consultez le tableau des « Liens curriculaires : quelques suggestions de liens possibles entre les matières » à la page 215. Les thèmes ou les sujets relatifs à l'éducation physique et à l'éducation à la santé figurent dans les boîtes des résultats d'apprentissage généraux des

autres matières, s'il y a lieu.

Il y a deux raisons pour lesquelles on utilise ce genre de tableau. La première, c'est que le tableau indique clairement où et comment on peut faire des liens curriculaires, ce qui permet d'éviter les répétitions d'une matière à l'autre. La seconde, c'est qu'il sert aussi à suggérer des moyens de renforcer les concepts et les habiletés, ce qui rendra l'apprentissage de l'élève plus significatif et pertinent. Dans certains cas, les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève touchent à plus d'une matière; les résultats d'apprentissage figurent alors dans les programmes respectifs de chaque matière concernée. Par exemple, le cadre de l'éducation physique et de l'éducation à la santé et le cadre des sciences de la nature réfèrent tous les deux aux résultats d'apprentissage se rapportant aux lois des forces et du mouvement. En sciences, on traite des objets et des machines, tandis qu'en éducation physique et en éducation à la santé, il s'agit plutôt de mieux comprendre les principes mécaniques du corps humain. Dans d'autres cas, l'apprentissage de l'élève peut être renforcé par des stratégies d'enseignement telles que l'utilisation d'un modèle de prise de décisions ou de résolution de problèmes dans le contexte de chaque matière, ou encore en incorporant l'activité physique à l'expérience d'apprentissage.

Pour tenir compte de la nouvelle orientation du Cadre, *un mode de vie actif et sain pour tous*, il se peut qu'une certaine partie du contenu qui aurait été normalement abordée dans les programmes d'éducation à la santé soit comprise maintenant dans d'autres programmes d'études. Le degré de signification que l'enfant attribue à son apprentissage, la collaboration entre les enseignants,

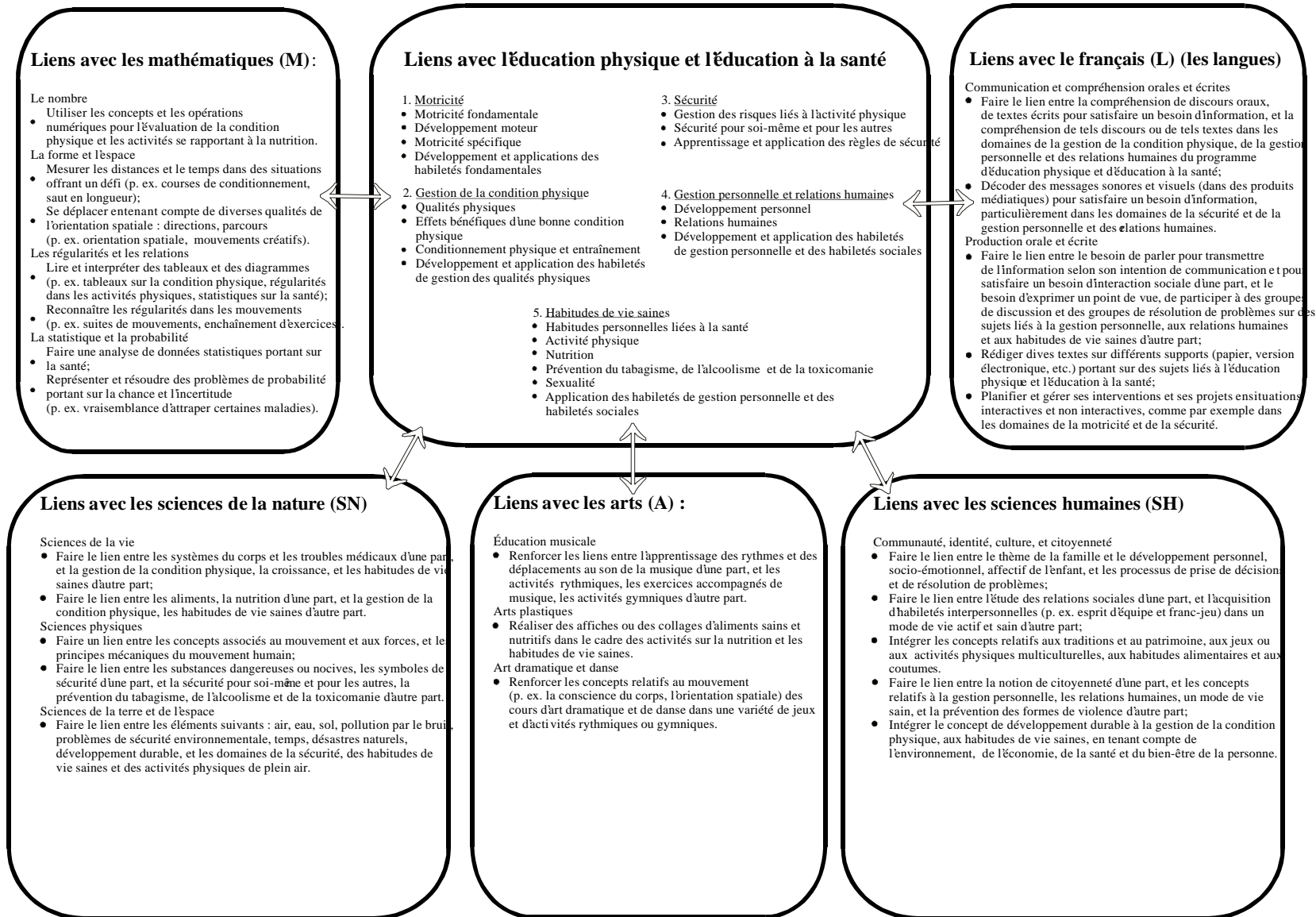
la planification et le choix de stratégies d'enseignement sont autant de facteurs qui auront un impact sur le niveau et l'étendue de l'implantation de l'approche d'intégration dans les autres matières.

Le troisième type de lien curriculaire se fait **au-delà** des matières. On peut, par exemple, demander aux élèves de faire des projets indépendants (par exemple, des projets de recherche) qui nécessitent l'utilisation de différents processus d'apprentissage (par exemple, les habiletés de recherche, les habiletés d'analyse et de synthèse, la technologie) pour retirer les connaissances de plusieurs matières différentes. Il est encourageant de voir que, si un élève choisissait d'entreprendre un projet de recherche se rapportant, par exemple, au développement durable, il aurait la possibilité de traiter le sujet en se servant de connaissances et d'habiletés propres à plusieurs matières scolaires, comme l'éducation physique et l'éducation à la santé, pour étudier l'impact du développement durable sur l'équilibre économique, l'environnement, la santé et le bien-être des individus.

La raison d'être du tableau à la page suivante est de fournir des exemples qui montrent comment l'éducation physique et l'éducation à la santé peuvent être intégrées ou reliées à d'autres matières, et ainsi contribuer au processus de planification et de collaboration tout en privilégiant une approche holistique et globale de l'enseignement.

LIENS CURRICULAIRES : QUELQUES SUGGESTIONS DE LIENS POSSIBLES ENTRE LES MATIÈRES

Le but de ce tableau est de fournir des exemples d'interconnectivité des matières qui se prêtent bien à l'intégration des contenus en éducation physique et en éducation à la santé.



Annexe C : Planification relevant des divisions ou des districts scolaires pour l'implantation du Cadre

Introduction

La création d'un cadre de résultats d'apprentissage intégrant les deux matières scolaires, l'éducation physique et l'éducation à la santé, a des répercussions sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, ainsi que sur la planification relevant des divisions ou des districts scolaires.

Le Cadre encourage l'intégration des deux matières scolaires, l'éducation physique et l'éducation à la santé, ainsi que l'intégration avec d'autres matières scolaires⁶ pour promouvoir et renforcer l'apprentissage interdisciplinaire et holistique. Les divisions ou les districts scolaires peuvent mettre en place les dispositifs qui permettront d'encourager le développement de styles de vie actifs physiquement et sains dans toutes les matières scolaires.

L'élaboration, au niveau de la division ou du district scolaire, d'un plan personnalisé fondé sur une approche intégrée, holistique et collaborative qui inclut la famille et la communauté sera favorable à la promotion de la santé à l'école et dans la communauté. Les divisions ou les districts scolaires ainsi que les écoles devraient rechercher la participation, aux diverses étapes de la planification, de tous les spécialistes de l'éducation comme les directeurs

⁶ Voir annexe B, «Liens curriculaires», pour quelques suggestions de liens curriculaires entre les matières.

d'écoles, les enseignants, les élèves, les parents⁷, les autres membres du personnel et les dirigeants de la communauté.

But de la planification relevant des divisions ou des districts scolaires.

La planification relevant des divisions ou des districts scolaires pour l'implantation du Cadre a pour but d'aider les divisions ou les districts scolaires ainsi que les écoles à élaborer un plan. *Une perspective d'action pour le changement en éducation* (1999) offre d'autres suggestions pour aider les écoles dans leur planification. Elles y trouveront d'autres renseignements sur la manière d'élaborer un plan d'école.

La planification relevant des divisions ou des districts scolaires comprend deux parties pour guider les administrateurs dans l'implantation du Cadre :

- Partie A — traite de l'implantation globale du Cadre;
- Partie B — aborde la question du contenu délicat.

⁷ Dans ce document, le terme « parents » désigne également les parents, le tuteur légal ou dans certains cas, un parent seul responsable de l'éducation de son enfant.

Partie A : Implantation globale du Cadre

Il est recommandé que les divisions ou les districts scolaires tiennent compte des éléments suivants :

- **Établissement des horaires :**

L'établissement des horaires doit tenir compte du pourcentage des blocs horaires obligatoires (c'est-à-dire 11% du temps d'enseignement de la maternelle à la sixième; 9% en septième et huitième années; un minimum de deux crédits au secondaire) ainsi que du temps alloué à l'intérieur du programme (c'est-à-dire 75% du temps consacré aux résultats d'apprentissage liés à l'éducation physique et 25% aux résultats d'apprentissage liés à l'éducation à la santé, de maternelle à la huitième année; 50% aux résultats d'apprentissage liés à l'éducation à la santé, en 1^{re} et 2^e année du secondaire).

- **Mise en œuvre du programme, affectation du personnel :**

Il est conseillé d'affecter le personnel de manière à assurer la meilleure mise en œuvre possible du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé. Voici quelques choix :

- éducation physique et éducation à la santé intégrées et enseignées par le professeur d'éducation physique;
- éducation physique enseignée par le professeur d'éducation physique et éducation à la santé enseignée par le titulaire de classe;

- éducation physique enseignée par le professeur d'éducation physique et éducation à la santé enseignée par les enseignants responsables de certains cours, comme le professeur de sciences de la nature, le conseiller d'orientation;
- modules ou blocs horaires enseignés par des enseignants désignés;
- combiner les modèles intégré et séparé au besoin, en utilisant une approche d'équipe qui inclut l'école et les ressources communautaires.

- **Programmation relative aux résultats d'apprentissage qui ne sont pas considérés délicats mais qui devraient être traités avec délicatesse :**

Élaborer des lignes directrices et des politiques pour assurer la mise en œuvre efficace de ces résultats d'apprentissage parce qu'ils abordent des sujets tels que la perte d'un être cher, le chagrin, la diversité, le poids-santé, la perception physique de son corps, l'habillement, l'hygiène. Les enseignants doivent suivre les lignes directrices établies par la division ou l'école.

- **Programmation relative aux résultats d'apprentissage délicats :**

Élaborer des lignes directrices et des politiques pour assurer la mise en œuvre efficace des résultats d'apprentissage délicats des domaines *Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie* et *Sexualité* ainsi que des sous-domaines de la *Sécurité pour soi-même* (Voir Partie B pour des renseignements supplémentaires).

- **Choix de ressources pédagogiques relatives aux résultats d'apprentissage qui sont ou ne sont pas délicats :**

Éducation et Formation professionnelle Manitoba s'occupera du choix et de la sélection de ressources pédagogiques compatibles avec le programme et produira des bibliographies de ressources pédagogiques recommandées. Les divisions ou les districts scolaires et les écoles ont la responsabilité de choisir les ressources pédagogiques appropriées qui satisfont aux critères de qualité de contenu (profondeur et étendue) établis au niveau local et provincial.

- **Formation des enseignants :**

Offrir la formation nécessaire aux enseignants pour la mise en œuvre des résultats d'apprentissage délicats et des résultats se rapportant à d'autres domaines, selon les besoins (par exemple, réanimation cardiorespiratoire, natation).

- **Lignes directrices relatives à la sécurité :**

Revoir et établir les lignes directrices et les politiques relatives à la sécurité dans les domaines des premiers soins, des interventions médicales, de l'activité physique, des installations, de la sécurité personnelle, des procédures d'urgence, du transport. (Voir page 16).

- **Programmation pour les élèves ayant des besoins spéciaux :**

Établir les lignes directrices et les mécanismes de soutien

nécessaires à la programmation des élèves ayant des besoins spéciaux. (Voir page 11).

- **Programmation pour les élèves ayant des problèmes médicaux :**

Établir les lignes directrices et les mécanismes de soutien nécessaires à la programmation des élèves ayant des problèmes médicaux. (Voir page 13).

- **Transmission de renseignements sur le progrès et le rendement des élèves :**

Revoir et élaborer les méthodes de mesure, d'évaluation et de transmission de renseignements sur le progrès des élèves. (Voir annexe A, page 207).

- **Participation des parents et de la communauté :**

Élaborer des stratégies pour encourager la participation des parents, des familles et des communautés (voir *Parents et écoles : partenaires en éducation*, 1995).

Les écoles souhaiteront peut-être inclure aussi dans leur planification des politiques et des méthodes relatives à un environnement scolaire sain et aux services disponibles (par exemple, le code de vie de l'école, les activités intramurales, les clubs, les sports interscolaires, les services du conseiller d'orientation, les activités parascolaires, la nutrition et les services offerts en matière de nutrition, la propreté de l'école, le soutien communautaire).

Parti B : Planification relevant des divisions ou des districts scolaires relative aux résultats d'apprentissage délicats

Les résultats d'apprentissage de l'élève dans les cinq domaines du programme doivent être à la base de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation dans la salle de classe. Cependant, les résultats d'apprentissage de l'élève dans deux domaines, *Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie* et *Sexualité*, ainsi que dans les sous-domaines de la *Sécurité pour soi-même* et de l'*Exploitation sexuelle* contiennent des sujets de nature délicate.

Les manières d'aborder le contenu délicat des résultats d'apprentissage doivent être adaptées au contexte de l'école et de la communauté dont elle fait partie. Éducation et Formation professionnelle Manitoba convient que c'est à la famille qu'incombe la responsabilité première de l'éducation de l'enfant dans le domaine de la sexualité, y compris le sida. Les parents, les enseignants et les chefs des services de santé communautaire sont d'accord que les jeunes doivent avoir les connaissances, les habiletés, et recevoir les conseils et le soutien nécessaires pour être en mesure de prendre des décisions responsables et favorables à leur santé. Une plus grande coopération et une plus grande coordination entre la maison, les programmes offerts par l'école, et les services de santé publique contribueront à la santé et au bien-être de nos élèves.

Les divisions ou les districts scolaires auront à élaborer une planification (impliquant la participation des parents aux discussions) afin de déterminer les politiques de la division ou du district dans les domaines qui incluent des sujets délicats.

Le tableau ci-dessous illustre les six domaines dans lesquels on encourage les divisions ou les districts scolaires à prendre des décisions relatives aux sujets délicats :

Domaines possibles de décisions pour la planification relevant des divisions ou des districts scolaires

A	B	C	D	E	F	G
Sujets délicats	Degré de profondeur et d'étendue du traitement des sujets délicats⁸	Options parentales	Horaires	Communication avec les parents	Exigences relatives à la formation	Distribution des tâches
* Sécurité personnelle * Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie * Sexualité	Plus/tel quel/ moins/pas du tout.	À l'école/ options de rechange	Intégré/ séparé/ combiné.	lettres/réunions/formulaires d'autorisation/ sites Web/ brochures/ bulletins d'information	Nombre de jours et type de formation.	Personnel/ parents/ collègues/ communauté/ autre.

Les définitions suivantes se rapportent au contenu du tableau :

- A. **Contenu délicat** : contenu du Cadre considéré délicat et qui nécessite une planification de la part des divisions ou des districts scolaires (impliquant la participation des parents) afin de régler les questions de programmation;

- B. **Profondeur et étendue** : décisions relatives au degré de profondeur et d'étendue du traitement des sujets délicats, et qui incluent le choix de sujets appropriés, de stratégies d'enseignement, d'évaluation et de ressources pédagogiques;

- C. **Options parentales** : inclusion obligatoire d'options à la disposition des parents, par rapport au contenu délicat. Les options parentales signifient que les parents ont le droit de faire participer leur enfant aux activités d'apprentissage de nature délicate (qui se rapportent aux sujets identifiés dans la colonne A) à l'école ou d'une façon qui leur convient mieux (p. ex. à la maison, en recourant à un conseiller professionnel) lorsqu'il y a conflit entre le contenu d'apprentissage et les valeurs religieuses ou culturelles de la famille;

⁸ « Plus » veut dire traiter les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève avec plus de profondeur qu'ils ne figurent dans le Cadre. « Tel quel » veut dire traiter les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève tels qu'ils figurent dans le Cadre. « Moins » veut dire traiter les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève plus superficiellement qu'ils figurent dans le Cadre. « Pas du tout » veut dire ne pas traiter les résultats d'apprentissage spécifiques de l'élève qui figurent dans le Cadre.

D. Préparation des horaires relatifs aux sujets délicats :

Les choix d'horaires sont : intégrer les sujets délicats au cours d'éducation physique et d'éducation à la santé; intégrer les sujet délicats à d'autres matières comme les sciences de la nature et l'anglais; les enseigner dans des modules séparés ou dans des blocs horaires différents, ou les deux (p. ex. thème de la semaine); combiner l'enseignement intégré et l'enseignement séparé;

E. Communication avec les parents : nécessité de prévoir des manières de tenir les parents au courant des activités d'apprentissage de classe relatives au contenu délicat et de déterminer le choix des parents (c.-à-d. participation de l'élève aux activités à l'école et, au besoin, en utilisant une approche qui convient mieux aux parents);

F. Exigences relatives à la formation : les exigences de la division ou du district scolaire par rapport aux sujets délicats quant à la formation (nombre de jours et type de formation) du personnel de l'école et d'autres personnes, comme les parents, les bénévoles communautaires, les collègues;

G. Distribution des tâches : la distribution des tâches du personnel de la division ou du district scolaire par rapport aux sujets délicats. On pourrait inclure le personnel, les parents, les bénévoles communautaires et les collègues dans la planification de façon à améliorer la programmation relative aux sujets délicats.

Il faut tenir compte de certaines considérations en prenant des décisions relatives au traitement des sujets de nature délicate, comme par exemple :

- définir le niveau d'éducation, de qualification et d'expertise requis des enseignants et des bénévoles;
- mieux informer les enseignants sur la disponibilité de ressources pédagogiques de qualité et sur les moyens de les obtenir;
- impliquer davantage les parents dans l'éducation se rapportant à la sexualité;
- coopérer davantage avec les groupes et les ressources communautaires;
- améliorer les moyens d'obtenir de façon électronique les ressources pédagogiques pour augmenter la participation des parents et de la communauté;
- créer des occasions de faire de l'apprentissage interdisciplinaire;
- mettre l'accent sur le développement des habiletés qui permettent de prendre des décisions favorables à la santé;
- utiliser des stratégies d'apprentissage actif, telles que les jeux de rôle, les journaux, les livres de bord et les discussions en petits groupes, au lieu de simplement fournir des renseignements sur la santé;
- faire participer les jeunes à des activités qui encouragent le développement d'un corps sain et d'un esprit sain.

Rôles et responsabilités

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Vous trouverez ci-dessous la liste des rôles et des responsabilités de Éducation et Formation professionnelle Manitoba qui se rapportent à l'élaboration et à l'implantation du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé.

- Produire les programmes (c'est-à-dire le document du Cadre) à partir des dernières recherches en collaboration avec des éducateurs;
- Produire des documents de soutien (c'est-à-dire les documents de mise en œuvre) pour l'enseignement, l'apprentissage, et l'évaluation;
- Proposer, sélectionner les ressources pédagogiques compatibles avec le programme et produire des bibliographies des ressources pédagogiques recommandées;
- Soutenir l'implantation du programme.

Divisions ou districts scolaires

Vous trouverez ci-dessous des suggestions des rôles et des responsabilités des divisions ou des districts scolaires relatives à une implantation efficace du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé.

- Former un comité de planification au niveau de la division ou du district pour l'implantation du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé. Y faire participer des enseignants, des membres de l'administration de l'école, de la division ou du

- district, des élèves, des parents ou des tuteurs, et des membres intéressés de la communauté tels qu'une infirmière de la santé publique, ou un membre de la force de la police;
- Déterminer les mécanismes de soutien et les défis qui existent dans la communauté autour de l'école par rapport aux cinq facteurs qui contribuent aux principaux problèmes de santé (c'est-à-dire le manque d'activité physique; les mauvaises habitudes alimentaires; la toxicomanie, l'alcoolisme et le tabagisme; les comportements sexuels qui favorisent la propagation des maladies transmissibles sexuellement et les grossesses non désirées; les comportements qui entraînent des blessures intentionnelles ou non);
- Élaborer, au niveau de la commission scolaire, des politiques de soutien relatives aux partie A et B;
- Proposer un plan d'action;
- Faire connaître les étapes, les politiques et les procédures relatives au plan d'action de la division ou du district scolaire, les implanter, et en assurer le soutien;
- Prévoir des occasions pour le développement professionnel et la formation selon les besoins.

Écoles

- Créer un comité de planification pour l'implantation du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé au niveau de l'école. Y faire participer des enseignants, des membres de l'administration de l'école, de la division, du district, des élèves, des parents ou des tuteurs, et des membres intéressés de la communauté;

- Élaborer un plan⁹ et des méthodes d'implantation à l'échelle de l'école qui découlent de la planification réalisée par la division ou le district scolaire;
- Établir la communication et prévoir les mécanismes de soutien nécessaires à l'implantation du plan, selon le modèle préétabli;
- Inclure le plan d'implantation du programme d'éducation physique et d'éducation à la santé dans le plan annuel de l'école.

⁹ Voici quelques suggestions d'éléments ou de questions à aborder pour faciliter la planification et le processus d'implantation :

Groupe visé : Qui doit faire partie du processus d'élaboration?

Processus ou mécanisme de fonctionnement : Comment les membres du comité travailleront-ils ou communiqueront-ils ensemble?

Objectifs et résultats attendus : Que désirons-nous faire et accomplir?

Situation actuelle et ressources disponibles : Que se passe-t-il maintenant? Quelles sont les ressources disponibles en ce moment? De quoi aurons-nous besoin? Quels changements aurons-nous à faire? De quelles ressources aurons-nous besoin pour y arriver? À quoi cela va-t-il ressembler?

Plan de travail : Quelles tâches devons-nous accomplir? Qui est responsable de chaque tâche? De quel temps disposons-nous?

Évaluation : De quelles façons saurons-nous que nous avons accompli ce que nous voulions faire?

Annexe D :
Glossaire
Éducation physique et Éducation à la santé

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Toute forme de mouvement nécessitant la contribution de gros groupes musculaires, notamment, dans les sports, le conditionnement physique, la danse, certains jeux, le travail physique et certaines activités liées au mode de vie (d'après Corbin et Lindsay, 1997).

ACTIVITÉS RYTHMIQUES

Activités qui comprennent des mouvements enchaînés au rythme de la musique ou exécutés en réponse à une autre forme de stimulation, dans le but de faire de l'exercice ou de se divertir.

AMPLITUDE ARTICULO-MUSCULAIRE

Qualité qui permet à un segment du corps, p. ex. bras, jambe ou tronc, de se déplacer avec une amplitude maximale, grâce à la capacité des muscles concernés de s'étirer ou de se raccourcir pour permettre l'exploitation maximale de l'articulation. L'amplitude articulo-musculaire est spécifique à chaque articulation (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 65).

APPROCHE THÉMATIQUE DE LA MOTRICITÉ

Approche axée sur des thèmes bâtis autour des habiletés motrices, qui servent d'éléments de base pour exécuter des mouvements complexes ou spécialisés. Par exemple, le mouvement consistant à lancer un objet par-dessus l'épaule ne se présente pas de la même

manière au baseball, au football et dans le service au tennis.

ATTITUDE

État d'esprit à l'égard de quelque chose ou disposition à agir d'une certaine manière dans une circonstance donnée, qui est déterminée par les connaissances, les croyances et les expériences. Les attitudes se manifestent par des comportements, mais ne sont pas elles-mêmes directement observables. En observant le comportement d'une personne, on peut déduire ses attitudes.

BIEN-ÊTRE

Sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques et l'absence de tensions psychologiques (d'après la version électronique du *Petit Robert*, 1996).

BIEN-ÊTRE AFFECTIF

État d'esprit qui se manifeste par la sérénité et l'expression positive des sentiments.

BIEN-ÊTRE PHYSIQUE

État que ressent une personne en bonne condition physique et qui se développe notamment en s'alimentant sainement, en faisant régulièrement de l'exercice et en prenant le temps de bien dormir (d'après *Totally Awesome Health Curriculum*, 1996).

CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE DE SA CONDITION PHYSIQUE

Capacité d'une personne d'utiliser ses connaissances pour améliorer ses qualités physiques, notamment musculaires, afin de bénéficier d'une condition physique suffisante, compte tenu de ses limites personnelles.

CAPACITÉ DE RELÂCHEMENT ET DE RELAXATION

Capacité de cerner les sources de tension, d'éliminer celles qui sont inutiles et d'atténuer les conséquences négatives de celles que l'on ne peut éviter, notamment par l'adoption de saines habitudes de vie, par la pratique régulière d'activités physiques vigoureuses et par le recours à des techniques de relaxation (reformulation d'après Bouchard, Landry, Brunelle et Godbout 1974, p. 46-47).

CATASTROPHES NATURELLES

Problèmes causés par des phénomènes naturels issus de l'environnement, tels qu'une tempête, un incendie de forêt, une inondation, une tornade ou la foudre.

COMPÉTENCE

Aptitude suffisante de l'élève au niveau des habiletés fondamentales pour lui permettre d'éprouver du plaisir à faire de l'activité physique et d'établir les bases qui faciliteront la poursuite de l'acquisition des habiletés motrices. La compétence correspond au niveau fonctionnel de performance ou de développement d'une habileté motrice.

COMPORTEMENT

Manière de se conduire ou d'agir dans diverses situations, qui peut être positive ou négative, notamment sur le plan de la santé.

CONCEPTS RELATIFS À LA MOTRICITÉ

Concepts comprenant la conscience du corps, l'orientation spatiale, les qualités de l'effort et les relations (d'après Colombie-Britannique, *Physical Education Integration Resource Package*, 1995).

! CONSCIENCE DU CORPS : connaissance des mouvements propres à diverses parties du corps; inclut les parties du corps, les formes corporelles et les mouvements corporels.

! ORIENTATION SPATIALE : connaissance directe des déplacements de son corps dans l'espace personnel et l'espace général, de l'endroit où il se situe, de sa direction, de sa hauteur, du parcours qu'il effectue, et des plans.

! QUALITÉS DE L'EFFORT : manière du corps de se déplacer, en tenant compte de facteurs tels que la durée (rapide, lent) la force (fort, léger) et la continuité (libre, avec contrainte).

! RELATIONS : liens entre le corps qui est en mouvement et les personnes ou les objets de son environnement; servent à démontrer les interactions entre les individus et leur environnement.

DÉTERMINANTS DE LA CONDITION PHYSIQUE

Facteurs comprenant l'efficacité du système de transport de l'oxygène, la force musculaire, l'endurance musculaire, la posture et le placement du bassin, le pourcentage de graisse et la capacité de relâchement et de relaxation.

EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE TRANSPORT DE L'OXYGÈNE

Facteur qui exprime la capacité de l'organisme à produire un effort physique sous-maximal sans dérangements physiologiques exagérés et qui se traduit généralement par une capacité maximale élevée de travail (reformulation d'après Bouchard, Landry, Brunelle et Godbout, 1974, p. 43)

ENCHAÎNEMENT

Suite de mouvements répétés chaque fois de la même manière et dans le même ordre.

FONCTIONNEMENT SOCIAL

État des relations d'une personne avec les autres dans divers contextes : famille, groupe de pairs, relations d'amitié, relations sexuelles, pratique sportive, milieu de travail. Le fonctionnement social d'une personne dépend du milieu social et culturel dans lequel elle évolue, puisque ce milieu influe sur la communication avec les autres et la dynamique caractérisant les relations.

FORMES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRATIQUÉES HORS DU MILIEU HABITUEL

Formes d'activité physique pratiquées hors de la salle de classe ou du gymnase où les cours ont lieu habituellement, par exemple, sur un terrain de sport, dans les sentiers d'un parc, sur un lac ou dans des installations sportives municipales.

FRANC-JEU

Principe selon lequel les participants aux sports doivent respecter les règles, les officiels et l'adversaire, garder la maîtrise d'eux-mêmes et veiller à ce que tous puissent prendre une part équitable au jeu.

GESTION DES RISQUES

Élimination ou réduction considérable des risques prévisibles s'appuyant sur une solide compréhension des formes d'activité physique pratiquées. La réduction des risques au minimum est une responsabilité qui incombe à chacun.

GESTION PERSONNELLE ET RELATIONS HUMAINES

Sujet d'étude qui incite l'élève à comprendre, à gérer et à exprimer

les aspects sociaux et affectifs de son existence et qui lui fournit les outils nécessaires pour réaliser diverses tâches typiques de la vie des êtres humains. Ces outils comprennent en particulier les habiletés nécessaires pour établir des objectifs, prendre des décisions ou résoudre des problèmes, développer ses relations interpersonnelles, résoudre des conflits et gérer le stress.

HABILETÉS D'ADAPTATION

Habiletés ou stratégies permettant à une personne de gérer les situations difficiles et de réduire le stress qu'elle subit.

HABILETÉS FONDAMENTALES D'ÉQUILIBRE

Habiletés servant à maintenir et à contrôler la posture et la position du corps au repos (dans le cas de l'équilibre statique) ou en mouvement (dans le cas de l'équilibre dynamique). Elles comprennent les habiletés de gestion du corps nécessaires notamment pour se pencher, fléchir une partie du corps, s'étirer, faire une rotation, se tourner, garder l'équilibre, se recevoir au sol, se balancer ou balancer une partie du corps et sauter sur une surface élastique.

HABILETÉS D'ÉVITEMENT OU DE REFUS

Stratégies à employer lorsqu'on ne souhaite pas se livrer à une activité ou lorsqu'on veut se sortir de la situation dans laquelle on se trouve.

HABILETÉS DE GESTION DU STRESS

Habiletés permettant à l'élève de gérer diverses sources de stress et diverses émotions de manière positive en vue de limiter l'inconfort ou de prévenir l'aggravation des problèmes. Les stratégies à employer comprennent notamment les techniques de

relaxation, les conversations avec les autres, la pensée positive ou l'autosuggestion, la visualisation, l'activité physique et le recours à l'humour.

HABILETÉS FONDAMENTALES DE LOCOMOTION

Habilités servant à exécuter des mouvements de locomotion pour déplacer le corps d'un point à un autre, c.-à-d. courir, sauter à pieds joints, sauter à cloche-pied, galoper et sautiller.

HABILETÉS FONDAMENTALES DE MANIPULATION

Habilités servant à exécuter des mouvements de manipulation avec un objet, notamment pour le recevoir, le manier, le contrôler ou le propulser avec la main, le pied ou un instrument. Ces mouvements consistent à appliquer une force sur l'objet en question ou à absorber la force transmise par lui, c.-à-d. faire rouler, faire rebondir, attraper, lancer par-dessous l'épaule, lancer par-dessus l'épaule, frapper et donner un coup de pied.

HABILETÉS DE PRISE DE DÉCISIONS ET DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Habilités permettant à l'élève d'appliquer un processus bien défini en vue de trouver les réponses à des questions du genre « Quel serait l'idéal? Quel serait le pire? », puis de cerner des critères, d'évaluer les solutions de rechange et de comparer les avantages des choix envisagés (*Un plan d'ensemble sur le développement de la pensée : enseigner comment réfléchir à l'aide des programmes d'études*, 1996). Le modèle DECIDE, qui est présenté aux p. 122 et 123, constitue un exemple de processus de prise de décisions et de résolution de problèmes.

HABILETÉS DE RÉOLUTION DE CONFLITS

Habilités permettant à l'élève d'employer des stratégies pour gérer les conflits ou les désaccords dans le calme et le respect. Ces stratégies comprennent notamment le recours au processus de prise de décisions et de résolution de problèmes, aux techniques de médiation et aux méthodes de négociation.

HABILETÉS INTERPERSONNELLES

Habilités servant à bâtir des relations positives avec les autres. Elles comprennent notamment la communication verbale et non verbale, la coopération, le respect des droits et des opinions des autres ainsi que le sens des responsabilités, qui permet de remplir ses engagements et d'aller jusqu'au bout de ce qu'on commence.

HABILETÉS MOTRICES DÉTERMINÉES

Habilités permettant d'exécuter des mouvements déterminés, c'est-à-dire des extensions, des variations et des combinaisons de mouvements fondamentaux, choisies par l'enseignant ou l'élève. Par exemple, la demi-volée peut être considérée comme une extension du simple coup de pied, le pas chassé comme une variation du galop et le saut en longueur comme une combinaison de la course et du saut à pieds joints.

HABILETÉS MOTRICES FONDAMENTALES

Capacités essentielles à la pratique des sports et des autres formes d'activité physique. Elles permettent d'exécuter des mouvements fondamentaux et sont regroupées en trois catégories : locomotion, manipulation et équilibre.

HABILETÉS MOTRICES SPÉCIFIQUES

Habilités propres à une activité donnée. Elles permettent d'exécuter des mouvements spécifiques comme le pas de polka en danse sociale, le coup de tête au soccer, le crawl en natation et le lancer déposé au basketball.

HABILETÉS OU STRATÉGIES DE GESTION DES QUALITÉS PHYSIQUES

Habilités ou stratégies d'évaluation et d'analyse des qualités physiques, d'établissement d'objectifs et de planification, de contrôle des progrès ainsi que de participation active.

INDICATEUR DE RENDEMENT

Comportement, réalisation ou caractéristique observable de l'élève permettant de déterminer dans quelle mesure ce dernier a atteint le résultat d'apprentissage escompté. L'indicateur de rendement peut être spécifique et mesurable.

INTÉGRATION

Action de faire interagir divers éléments en vue d'en constituer un tout harmonieux et de niveau supérieur. Intégrer signifie rassembler des parties de telle sorte que la résultante surpasse la somme de ces parties (d'après Legendre, 1993, p. 732). L'intégration du curriculum peut se faire à l'intérieur d'une seule matière, entre plusieurs matières ou au-delà des matières (d'après *Liens Curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe*, 1997, p. 5).

JEUX À SURFACE COMMUNE

Jeux, comme le soccer, le basketball et le hockey, où les participants circulent sur une surface commune en essayant d'éviter

leurs adversaires¹⁰ et, dans la plupart des cas, de gagner et de conserver la possession d'un ballon ou d'un autre objet pour marquer des points.

JEUX AVEC FILET OU CONTRE UN MUR

Jeux où les adversaires sont séparés par un filet ou qui se jouent contre un mur, comme le volleyball, le tennis ou le squash.

JEUX AU CHAMP ET AU BÂTON

Jeux où les adversaires alternent au bâton et au champ. Les joueurs au bâton tentent de marquer des points en frappant la balle hors de portée des joueurs au champ. Ces derniers essaient d'empêcher leurs adversaires de marquer en attrapant la balle et en l'envoyant au but ou à l'un des buts avant que le frappeur n'y parvienne en courant.

JEUX DE PRÉCISION

Jeux dont le but principal est de viser une cible, comme par exemple dans le tir à l'arc ou le curling. La personne dont l'objet est le plus proche de la cible remporte plus de points.

JEUX SIMPLES

Jeux qui nécessitent peu de préparatifs, que les participants peuvent commencer à jouer sans délai et qui sont parfois employés comme jeux préparatoires pour l'apprentissage d'un sport ou d'un jeu plus complexe.

¹⁰ Dans certains cas, comme le ballon chasseur, il s'agit d'éviter l'objet lancé par les adversaires, plutôt que les adversaires eux-mêmes. En outre, même si la surface de jeu est généralement commune, la circulation des joueurs peut être limitée à certaines zones, selon les circonstances.

JUSTESSE CORPORELLE

Qualité qui permet une perception juste de son corps en attitude ou en mouvement, notamment pour le maintien de l'équilibre corporel avec ou sans point d'appui (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 89).

JUSTESSE MOTRICE

Qualité qui permet d'exécuter correctement un mouvement. Synonyme de « coordination motrice » (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 83).

MAÎTRISE FONCTIONNELLE DES HABILITÉS

Tâches réalisées par l'élève qui permettent une participation intentionnelle et véritable au monde dans lequel il vit. L'approche fonctionnelle permet aussi de tenir compte des variations individuelles et de la diversité des styles ou des performances. Des méthodes d'enseignement et d'évaluation basées sur la réalisation de tâches permettent de mieux utiliser les habiletés fondamentales dans une variété de situations, pour accomplir des tâches, résoudre des problèmes, relever des défis, de sorte que l'expérience soit valable pour l'élève et la société.

MAÎTRISE SUPÉRIEURE

Capacité supérieure qui implique un degré d'efficacité correspondant au stade final de développement de la plupart des habiletés, qu'elles soient pratiquées seules ou intégrées à une forme d'activité physique. Le niveau de participation augmente chez l'élève qui démontre une capacité supérieure dans l'exécution d'une habileté.

MIEUX-ÊTRE

Intégration de tous les éléments de la santé et de la condition physique (intellectuels, sociaux, affectifs, spirituels et physiques) chez une personne pour lui permettre d'exploiter son potentiel au maximum et de fonctionner efficacement. Cette intégration se fait grâce à une démarche suivant laquelle la personne prend conscience des choix qui s'offrent à elle et opte pour un mode de vie sain sur tous les plans.

MODE DE VIE

Manière typique de se comporter ou de vivre.

MODE DE VIE ACTIF

Mode de vie d'une personne qui s'efforce d'intégrer l'activité physique à sa vie quotidienne.

MOUVEMENT EXPRESSIF

Mouvement destiné à interpréter ou à représenter les idées, les sentiments ou les autres réalités.

OBJECTIFS À COURT TERME

Énoncés décrivant un changement de comportement ou une autre forme de résultat précis à atteindre au bout d'une période de quelques jours ou de quelques semaines (d'après Corbin et Lindsay, 1997).

OBJECTIFS À LONG TERME

Énoncés décrivant un changement de comportement ou une autre forme de résultat précis à atteindre au bout d'une période de plusieurs mois ou de plusieurs années (d'après Corbin et Lindsay, 1997).

OPTIONS PARENTALES

Choix à la disposition des parents en ce qui concerne la participation aux activités d'apprentissage de nature délicate qui se rapportent aux domaines *Prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, et de la toxicomanie, Sexualité* et au sous-domaine de la *Sécurité personnelle*. Ils peuvent exercer ce droit de différentes façons : faire participer leur enfant à ces activités à l'école; et lorsqu'il y a un conflit entre le contenu et leurs valeurs religieuses ou culturelles, utiliser au besoin une autre approche qui leur convient mieux (à la maison, en recourant à un conseiller professionnel).

POSTURE ET PLACEMENT DU BASSIN

Position du corps, en particulier de la colonne vertébrale et du bassin. Une bonne posture permet d'éviter les douleurs lombaires (reformulation d'après Bouchard, Landry, Brunelle et Godbout, 1974, p. 46).

POURCENTAGE DE GRAISSE

Pourcentage de la masse corporelle d'une personne constitué de tissu graisseux. Le fait de maintenir un pourcentage faible de graisse dans son poids corporel contribue significativement à maintenir une bonne condition physique et un bien-être général (reformulation d'après Bouchard, Landry, Brunelle et Godbout, 1974, p. 44).

PRINCIPE F.I.T.T.

Principe selon lequel l'effet de l'exercice physique sur l'organisme dépend de quatre facteurs, c'est-à-dire la fréquence, l'intensité, la durée (temps) et le type de l'effort. Il faut tenir compte de ces quatre facteurs pour déterminer le seuil d'efficacité du conditionnement physique ou de l'entraînement en vue de produire

les résultats escomptés.

PRINCIPES BIOMÉCANIQUES

Lois qui régissent le déplacement des organismes et des objets mûs par ces organismes et qui font notamment appel aux concepts de force, d'équilibre, de levier et de poussée hydrostatique ainsi qu'aux lois de la mécanique newtonienne.

PRINCIPES D'ENTRAÎNEMENT

Principes fondamentaux à respecter dans tout programme d'entraînement visant à accroître les capacités physiques de l'organisme : spécificité, progressivité et réversibilité.

PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES OBJECTIFS

Processus qui s'inscrit dans une série d'étapes permettant d'atteindre les objectifs ou le résultat voulu. Ces étapes peuvent comprendre la prise de conscience de soi, l'établissement des objectifs, la planification et la mise en œuvre, la rétroaction ainsi que l'auto-réflexion et l'évaluation.

PUISSANCE MUSCULAIRE

Qualité qui permet à un muscle ou un groupe musculaire d'effectuer un travail physique de façon explosive, c'est-à-dire de déplacer une grande charge dans un laps de temps court (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 59).

QUALITÉS PHYSIQUES

Ensemble des qualités de l'organisme, y compris les déterminants de la condition physique et les qualités physiques associées à la performance, qui lui permettent d'effectuer diverses formes de travail physique et de s'adapter au stress qui résulte de l'effort (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 20, et d'après Fahey, Insel et Roth, 1997).

QUALITÉS PHYSIQUES ASSOCIÉES À LA PERFORMANCE

Qualités physiques comprenant la résistance organique, la résistance musculaire, la puissance musculaire, l'amplitude articulo-musculaire, la rapidité de réaction, la vitesse de mouvement, la justesse motrice et la justesse corporelle.

RAPIDITÉ DE RÉACTION

Qualité qui permet de commencer un mouvement le plus rapidement possible après un stimulus (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 71).

RÉSISTANCE

Capacité de prévenir le pire, de se rétablir, de reprendre confiance et de tirer les leçons appropriées en cas de coups durs, de changements ou d'autres formes de pression.

RÉSISTANCE MUSCULAIRE

Qualité qui permet de poursuivre le plus longtemps possible un effort musculaire localisé, dans des conditions anaérobies. L'intensité de la contraction musculaire doit être suffisamment élevée pour gêner considérablement la circulation sanguine dans les muscles effectuant l'exercice, de telle sorte que l'apport d'oxygène s'avère insuffisant et que l'élimination des métabolites résultant de la contraction ne se fait pas assez rapidement (reformulation d'après

Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 47).

RÉSISTANCE ORGANIQUE

Qualité qui permet de poursuivre le plus longtemps possible un effort musculaire relativement généralisé, dans des conditions anaérobies. Plus grande est la résistance organique d'une personne, plus grande est la dette d'oxygène qu'elle peut accumuler (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 35).

SAINES RELATIONS

Relations qui favorisent l'estime de soi, l'autonomie et les comportements favorables à la santé. Ce genre de relations est dénué de violence, de mauvais traitements, et exclut la consommation de drogues.

SEXUALITÉ

«La sexualité fait partie intégrante de la personnalité de tout être humain : homme, femme et enfant. C'est à la fois un besoin essentiel et un aspect de la personnalité humaine qui ne peuvent être séparés des autres aspects de la vie» (*Lignes directrices nationales pour l'éducation en matière de santé sexuelle*, 1999).

SUITE DE MOUVEMENTS

Combinaison de mouvements effectués dans un certain ordre.

VALEURS

Croyances au sujet de ce qui est souhaitable, important ou attrayant, à partir desquelles une personne ou une société définit ses normes de conduite. Les valeurs influent sur diverses choses. Elles orientent les comportements, les goûts et les attitudes et déterminent la satisfaction que l'on éprouve dans diverses situations (d'après Stiggins, 1994).

VISION

Illustration par des mots d'un état idéal que l'on cherche à atteindre, compte tenu des connaissances dont on dispose.

VITESSE DE MOUVEMENT

Qualité qui permet d'exécuter un ou plusieurs mouvements le plus rapidement possible (reformulation d'après Bouchard, Brunelle et Godbout, 1975, p. 77).

ZONES CIBLES DE RYTHME CARDIAQUE

Rythme cardiaque qu'il faut maintenir dans la zone de conditionnement physique ou d'amélioration de la puissance ou de la capacité aérobie pendant une période d'au moins 20 minutes pour améliorer l'efficacité du système de transport d'oxygène. Zones à l'intérieur desquelles doit se situer le rythme cardiaque à l'effort pour obtenir les effets physiologiques escomptés : de 50 à 60 % du rythme cardiaque maximal pour la réduction des risques de maladie cardio-vasculaire; de 60 à 70 % pour le conditionnement physique; de 70 à 80 % pour l'amélioration de la puissance ou de la capacité aérobie; de 80 à 90 % pour l'amélioration de la puissance anaérobique. La zone située entre 90 et 100 % du rythme cardiaque maximal correspond à l'intensité maximale d'effort physique que peut soutenir l'organisme.